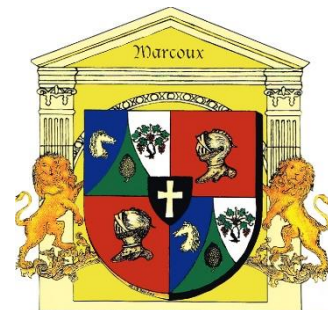


# COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 MARS 2016



Présents : 15 sur 15

Absent excusé :

Secrétaire : Michel PONCHON

Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 20h 30 en session ordinaire. Les différents points de l'ordre du jour ont été abordés :

## LOGICIEL PETITE ENFANCE :

Rappelons qu'à la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions – réservations pour la cantine ainsi que pour la garderie et les T.A.P. se feront de façon informatisée. Ce mode de fonctionnement sera d'ores et déjà testé dès le prochain trimestre. Le règlement de l'accueil périscolaire doit donc subir quelques modifications en conséquence. Antoine Colombo donne lecture du projet sur lequel la commission a travaillé ces dernières semaines. Après quelques nouveaux ajustements, le futur règlement est adopté à l'unanimité.

Une **réunion publique** d'information est programmée **le 4 avril** à la Salle des Fêtes.

## COMMISSION TOURISME – COMMERCE :

Cette commission, mise en place dès 2014, n'a pas encore eu l'occasion de se réunir. Ce sera chose faite le 19 avril prochain. Cette séance aura pour but de définir un premier plan d'action. Entretemps, trois de ses membres participeront à l'Assemblée Générale de l'Office du Tourisme du Pays d'Astrée le 22 mars.

## RESTAURANT « LA LOGE AUX VIGNES » :

Les travaux se poursuivent à un rythme satisfaisant. Chacun a pu constater leur avancement. Un auvent a été réalisé dans le prolongement de la couverture de la terrasse. Il pourra être utilisé comme abri par les élèves usagers du ramassage solaire. Le restaurant sera fermé à compter du 4 avril pour une durée de 2 voire 3 semaines pour la réalisation de l'aménagement intérieur.

## BATIMENTS COMMUNAUX :

En compensation de la baisse de la D.G.F., il est possible d'obtenir quelques subventions pour la rénovation et l'entretien des bâtiments communaux. C'est pourquoi une étude est en cours pour rénover deux maisons afin de les transformer en logements locatifs. Il s'agit de celle située derrière le Monument aux morts et de celle qui se trouve à la sortie ouest de l'école. Nous vous tiendrons informés du suivi de ces projets

## QUESTIONS DIVERSES :

### W.C. publics :

La mise aux normes de cet équipement, notamment pour ce qui concerne l'accès aux handicapés, se poursuit. Les travaux concernant la maçonnerie, les fermetures et les finitions sont réalisées par le personnel communal. Pour la plomberie, une entreprise a été retenue avec un devis de 1 050 €uros H.T. pour la pose d'un WC surélevé, d'une barre de maintien, et d'un lave-mains.

### Boîte aux lettres de la Mairie :

La boîte actuelle aménagée dans la porte d'entrée n'étant plus aux normes et ayant de plus subi quelques dommages, nous avons décidé de la remplacer par une boîte extérieure.

**Bureautique :**

Les ordinateurs de l'école deviennent obsolètes, de même que les photocopieurs de l'école et de la mairie. Nous avons contacté plusieurs fournisseurs : l'investissement sera de l'ordre de 9 800 €. Parallèlement, nous avons déposé à cette fin une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

**T.H.D. (Très Haut Débit) :**

La Communauté de Communes sera équipée sur les trois prochaines années. Le calendrier reste à préciser.

**Eclairage Public :**

Une réflexion a été entamée sur l'opportunité de l'extinction de l'éclairage la nuit. Au regard des inconvénients liés à cette mesure, les économies possibles (environ 300 € par an) ne nous paraissent pas suffisamment conséquentes et nous avons abandonné l'idée.

**Conteneurs jaunes pour la Collecte Sélective :**

Les communes recevront leur dotation (300 conteneurs pour Marcoux) dans la semaine du 18 au 22 avril. Nous vous aviserons en temps utile du mode de distribution.

**Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie :**

Conformément à la décision de l'Etat, nous organiserons le samedi 19 mars à 11 heures, conjointement avec la commune de Trelins, une cérémonie du souvenir avec dépôt de gerbe au Monument aux morts.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :**

Le vote du budget devant impérativement intervenir avant le 15 avril, la prochaine réunion du Conseil est fixée au mercredi 6 avril à 20 h30.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 45.**